

Luzenac. La députée à la rencontre des élus de la Haute-Ariège



De gauche à droite : Stéphane Andrieux, directeur de l'usine d'eau, JP. Sicre, M.Froger, A. Naudy et A.Marfaing vice-président de la CCHA.DDM.

[Politique](#), [Luzenac](#)

Publié le 11/12/2023

Alain Naudy, président de la communauté de communes de la Haute-Ariège (CCHA) et ses vice-présidents, ont reçu Martine Froger, députée de la première circonscription de l'Ariège, et son suppléant Jean-Pierre Sicre.

Les rencontres avec les élus de sa circonscription sur leur territoire, permettent à la députée de collecter les problématiques locales et de les faire remonter à l'Assemblée nationale, comme elle s'y est engagée depuis son élection. L'occasion aussi, d'échanger avec eux sur les sujets d'actualité nationaux. "Mon action, se décline en deux axes : je travaille sur des textes de loi, des amendements, des questions au gouvernement. Dans ce cadre, je dispose d'une totale liberté de vote, mais je tiens aussi à trouver des solutions aux problèmes locaux rencontrés par les territoires et les citoyens de ma circonscription", a-t-elle indiqué.

Après la présentation des compétences de la CCHA et des projets en cours et à venir, plusieurs thématiques ont été abordées. Martine Froger a d'abord évoqué la réforme des zones de revitalisation rurales (ZRR). Un dispositif qui permet aux entreprises qui s'implantent sur le territoire de bénéficier d'exonération fiscale.

Une bataille qu'elle a gagnée en partenariat avec la ministre chargée des collectivités territoriales.

Concernant la déviation de Tarascon-sur-Ariège, elle a indiqué œuvrer "pour que l'État inscrive 30 millions d'euros supplémentaires aux 12 millions prévus, pour au moins commencer les travaux". À cet effet, elle a appelé tous les maires et les élus de l'Ariège à la soutenir en faveur de ce "projet fondamental".

Autre sujet, la crise du logement permanente sur le territoire. Alain Naudy a confirmé l'engagement, dès 2024, d'une politique forte et disposant de moyens élevés à cet effet. La CCHA va intervenir auprès des opérateurs sociaux et des communes. L'objectif est de créer 170 logements sur le territoire dans les six prochaines années.

La députée a souligné que l'Etat, à travers l'Agence nationale de l'habitat, disposera de budgets supplémentaires pour accompagner cette politique.

D'autres sujets ont été évoqués comme la santé et l'accès aux soins, les projets de développement sur le Donezan, ou encore le recueil des besoins pour orienter les bons choix en matière d'équipements sportifs et de gymnase.

La rencontre s'est terminée à l'usine d'embouteillage d'eau de Mérens avec les dirigeants de la compagnie des Pyrénées. À l'issue de la visite, Alain Naudy a remercié la députée. "C'est un véritable privilège de pouvoir s'exprimer et débattre directement et librement avec notre députée. Sa proximité, son écoute des problématiques territoriales rurales, constituent les gages d'une action efficace pour notre territoire".